

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1920)
Heft: 5

Artikel: Caisse de secours pour artistes suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parmi les nombreux peintres nous relevons les noms d'Alder qui nous montre des paysages ensolleillés, Bolliger des chevaux, Kaelin des vues de Paris et de Bretagne, Koelliker de petits tableaux vibrants de lumière et couleurs et Sarasin quelques paysages des Grisons et des bouquets de fleurs.

Comme toutes les galeries sont actuellement hors de prix, cette exposition se tient dans un cadre plus restreint que la précédente, mais l'ensemble n'en a que gagné, comme chaque artiste n'y a envoyé que de ses meilleures œuvres. *Sarasin.*

Section Vaudoise. La vie dans la section vaudoise est toujours très calme, une bonne amitié continue à régner parmi ses membres. Nous avons inauguré en automne un nouveau local à la rue de la Barre, derrière le Château de Lausanne. C'est une petite maison sous de beaux arbres, et qui réunit tous les samedis à 5 heures des amateurs de bon café. Les membres des autres sections en passage à Lausanne y sont cordialement invités. *Albert Diserens.*

Caisse de secours pour artistes suisses.

Dans le 6^e Rapport de gestion pour l'année 1919 nous lisons:

A la demande du Comité on a décidé à titre d'essai que la Caisse de secours se chargerait de l'assurance en cas de maladie de la façon suivante: sans nouveaux versements elle paierait 5 frs. par jour à partir du neuvième jour de maladie pour 100 jours de maladie au plus. Tous les artistes qui sont membres d'une section quelconque de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses ou d'une Société artistique affiliée à la Société suisse des Beaux-Arts auront droit à être secouru par la Caisse d'assurance. Plus tard, après expérience faite, on décidera si et sous quelle forme cette organisation provisoire pourra devenir définitive.

Le Comité a accordé pendant l'année courante des secours pour la somme de 8176 frs. à des ressortissants des cantons d'Argovie, Berne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Tessin et Zurich. En outre il a payé 425 frs. pour des cas de maladie.

Cette année encore la caisse a pu enregistrer avec reconnaissance des dons faits par des amis dévoués des Arts et des Artistes. Ces dix dons montent à la somme élevée de 27 761 frs. En outre on a remis à la Caisse de secours les 420 lots tombant sur des billets non vendus lors de la loterie

organisée à l'occasion de la dernière Exposition nationale suisse des Beaux-Arts à Bâle. La vente de ces lots procurera plus tard de nouveaux subsides à la Caisse; pour le moment le Comité craindrait, en mettant en vente ces tableaux, de surcharger le marché et de nuire ainsi aux artistes qui ont déjà tant à souffrir des difficultés actuelles.

Les recettes provenant des provisions, à savoir 6118 frs., sont plus élevées que celles de l'année dernière, toutefois elles n'atteignent pas celles qu'on a eues en 1917, année si favorisée par ses conditions spéciales. Ce qui tranquillise le Comité c'est qu'il a pu couvrir les frais de la Caisse de secours par les recettes des cotisations et des provisions.

Au bout de l'année 1919 le capital se montait à 92 993 frs. et présentait un excédent de 29 243 frs. sur l'année précédente.

Le Comité constate avec satisfaction que la Caisse de secours remplit le but qu'on lui avait assigné et qu'elle se développe d'une façon réjouissante.

Voici la liste des membres du Comité: Dr. G. Schaertlin, président, Zurich; S. Righini, vice-président, Zurich; J. H. Escher-Lang, trésorier, Zurich; C. Vogelsang, secrétaire, Zurich; W. Roethlisberger, assesseur, Neuchâtel.

Les versements pour la Caisse de secours doivent se faire au Compte de chèque postal Zurich VIII 4597.

Les propositions concernant la question du Salon National.

Le Comité Central a examiné, dans sa dernière séance, les propositions faites à ce sujet (voir la notice sous «Divers» dans le numéro de Janvier 1920) et il a décidé de faire imprimer en entier les articles brefs et en résumer ceux de très grande dimension.

Il va sans dire qu'il appartient au Comité Central, responsable de la rédaction, de décider en dernière ligne de l'admission d'une correspondance.

Nous sommes aussi obligés de tenir compte de nos arrangements avec l'imprimerie; nous ne pourrions donc mettre à la disposition d'un correspondant qu'une demie page au plus. Nous prions nos collègues de bien vouloir nous envoyer que des propositions pratiques; uniquement celles-ci peuvent servir nos intérêts.

* * *